

En résumé, le « Transport Solidaire »

C'est facile!

1. S'inscrire en mairie

Les inscriptions se font uniquement en mairie.



Adhésion annuelle
5 € par personne et par an

2. Réserver 3 semaines à l'avance

Par téléphone au



06 95 76 73 10

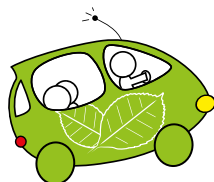
(Centre Social et Culturel de Lassigny)

ou

06 81 58 33 64



(Centre Social Rural du Ressontois)



Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

3. Se laisser transporter à destination...

4. Régler au retour

Si possible en **espèces** ou bien par chèque.

Le chauffeur vous remettra un reçu avec le relevé du transport effectué.

Véhicule électrique cofinancé par l'Union Européenne et l'État.



Opération cofinancée par l'État
DÉPARTEMENT DES VOSGES
DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

Ne pas jeter sur la voie publique

IPNS - Conception et réalisation Communauté de Communes du Pays des Sources.

Un service de transport accompagné, à la demande



Édition mars 2025



Le « Transport Solidaire » est un service de transport à la demande mis en place par la Communauté de Communes du Pays des Sources et les Centres Sociaux de Lassigny et de Ressons-sur-Matz.

Le service « Transport Solidaire » est un service de **transport à la demande** à vocation sociale financé par le Pays des Sources.

Les chauffeurs vous **accompagnent** et vous **aident** pour vos courses, vos rendez-vous médicaux, vos démarches administratives...



🕒 Quand ?

Les transports se font du

lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et
de 13h30 à 18h30.

☎ Comment réserver ?

Pour utiliser le service de « Transport Solidaire », il faut réserver :

➔ **par téléphone** au
06 95 76 73 10 (CS Lassigny)
ou
06 81 58 33 64 (CS Ressons/M.)
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30.

➔ au moins **3 semaines à l'avance**,
ou **dès l'obtention d'un rendez-vous**.

€ Quels tarifs ?

Le temps facturé commence dès l'arrivée du chauffeur chez vous.

Le tarif de base : 4 € par heure et par personne transportée.

Enfant : gratuit pour les moins de 10 ans (accompagnés d'un adulte).

La première heure est due en entier. Puis la facturation se fait par tranche de 30 min (toute tranche entamée est due).

Exemple pour une personne :

1 heure	4 €
1 heure et demi	6 €
2 heures	8 €

👤 Pour qui ?

Ce service s'adresse aux habitants du Pays des Sources, sans véhicule et/ou sans permis (*personnes âgées isolées et/ou dépendantes, familles isolées, jeunes*).

Sous condition d'adhérer au service.

📝 Comment adhérer ?

Pour adhérer au service, il suffit de s'inscrire en mairie et de s'acquitter (lors du premier transport) de la **carte d'utilisateur du service** fixée à **5 € par personne et par an**.

✓ **Adhésion annuelle**
5 € par personne et par an

🚗 Par quel moyen ?

Le service est doté de véhicules climatisés pouvant transporter **jusqu'à 3 personnes**.

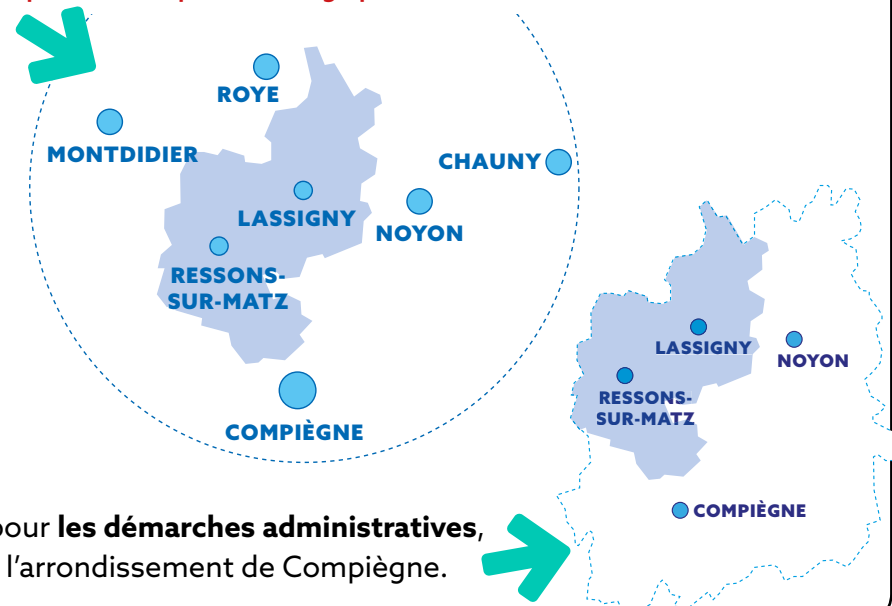
📍 Pour aller où ?

Suivant les motifs de votre déplacement, vous pourrez aller :

➔ pour **les courses**, sur le Pays des Sources (*supérettes, marchés, commerces locaux...*)

➔ pour **raison médicale**, jusqu'à 30 km autour du Pays des Sources (*Compiègne, Montdidier, Roye, Chauny...*)

Sauf déplacements pris en charge par l'assurance maladie.



➔ pour **les démarches administratives**, dans l'arrondissement de Compiègne.